

**FICHE DE RECUEIL DES VŒUX DE LV2
 ET DES ENSEIGNEMENTS DE COMPLEMENT LATIN-CHORALE
 ENTRÉE EN 5^{ème}
 RENTRÉE 2021**

Madame, Monsieur,

Depuis la mise en application de la réforme du collège, **l'apprentissage de la seconde langue vivante débute désormais en 5^{ème} pour tous les collégiens**. Un enseignement de complément de latin est proposé aux élèves volontaires à partir de la classe de 5^{ème} et poursuivi jusqu'en classe de 3^{ème}. Cet enseignement permet d'obtenir 20 points supplémentaires en vue de l'obtention du Diplôme National du Brevet. C'est également le cas pour un autre enseignement de complément à savoir l'enseignement facultatif de chant choral.


Afin de préparer la rentrée prochaine, je vous invite à formuler vos demandes ci-dessous en sachant que la décision d'acceptation ou de refus sera connue à la rentrée **en fonction des places disponibles**. Merci de ramener au professeur principal de la classe de votre enfant, ce document renseigné **pour le 21 janvier 2021 dernier délai**.

Je soussigné(e), M/Mme

Responsable légal de l'élève Nom.....Prénom.....Classe.....

Atteste avoir pris connaissance des engagements listés ci-dessous.

Vous indiquerez « 1 » pour votre choix prioritaire, puis « 2 » pour le suivant, etc. Mettre deux choix au minimum.



CHOIX DE LA LV2 OBLIGATOIRE PARMIS 3 POSSIBILITES	SOUHAIT D'INSCRIPTION	PRIORITÉS DES CHOIX
Langue vivante 2 Italien Cet enseignement obligatoire de 2h30/semaine, sera poursuivi jusqu'en 3 ^{ème} .	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Langue vivante 2 Allemand Cet enseignement obligatoire de 2h30/semaine, sera poursuivi jusqu'en 3 ^{ème} .	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Langue vivante 2 Espagnol Cet enseignement obligatoire de 2h30/semaine, sera poursuivi jusqu'en 3 ^{ème} .	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

CHOIX DE L'ENSEIGNEMENT DE COMPLEMENT	SOUHAIT D'INSCRIPTION
Latin Cet enseignement facultatif de 1h/semaine en 5 ^{ème} , sera poursuivi jusqu'en 3 ^{ème} à raison de 2h/semaine. Cet enseignement n'est pas compatible avec la section sportive handball.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Chorale Cet enseignement facultatif de 1h/semaine en 5 ^{ème} , sera poursuivi jusqu'en 3 ^{ème} à raison de 1h/semaine. Il est complété par 36h réparties sur l'année scolaire. Cet enseignement n'est pas compatible avec la section sportive handball.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

St Raphaël, le

Signature des responsables légaux :

Signature de l'élève :